

SOMMAIRE

L'UNION DES ARTISTES

L'UNION DES ARTISTES JUIN 2009

Le Mot du Président	2
Nouveaux membres	4
Comédien.be, Prix Jacques Huisman	7
Portrait de Daniel Toussaint	8
Le comédien assuré comme un PDG ?	9
Poésie, Charles Kleinberg	11
Nos amis de l'Onem (J.M. Vovk)	12
Prix Michel de Ghelderode	15
Conseil d'Administration	16
Le Bal des Acteurs au Varia (P. Dherte)	17
Xavier Lukomski quitte les Tanneurs (P. Dherte)	19
Nouvelle loi sur l'impôt des droits (P. Dherte)	21
Uradex: confusion sur les répartitions antérieures	22
Le testament de Jo Rensonnet	23
Souvenir de Jacqueline Robert (C. P. Perna)	24
Ca finira bien par durer (Stéphane Ledune)	26
Entretien avec Armand Delcampe (Nadine Pochez)	28
Naissance, Mariage	32
Programmation Théâtre des Doms Avignon 2009	34
Avantages offerts	38
Demande d'admission	39

Le mot du président

juin 2009



Quoi ! C'est déjà la fin de la saison théâtrale ? Incroyable comme le temps passe vite.

Hier c'était les salles de spectacles vivantes comme des ruches. Les contacts avec la Cocof, la délibération finale du 2ème jury du Concours d'Auteurs au Théâtre (Royal s'il vous plaît) de Toone où José Géal nous accueillait.

Hier c'était l'Assemblée Générale et le cocktail de l'Union aux Brigittines le 23 février, la remise du Prix du Concours d'Auteurs, les réunions de travail à la Communauté française et le bilan 2008 du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel au Public.

En mars, la visite dans tel bureau politique pour essayer d'avoir des aides financières pour notre secrétariat.

Les Assemblées Générales de la Galerie Agora où nos bureaux sont installés, les Assemblées de Prospère où dorénavant la dénomination sera Fédération – Pôle d'Auteurs – ARTISTES. Mes visites de courtoisie, d'amitié et de réconfort à nos membres. Et hélas, les tristes rendez-vous aux crématorium et églises pour les artistes décédés. Et le sourire de Jo May (Meyer) dans sa chambre à l'Hôpital Erasme lorsque après un monologue de 25 minutes, je lui ai demandé si les infirmières étaient vraiment jolies (vieilles blagues entre nous).

Je m'arrête, j'ai une pensée émue pour Jo Renzonnet, l'ami de tous, grand maître es humour dont vous lirez plus loin le « testament ». Suprême et dernier clin d'œil à la camarade. J'ai appris, il y a peu de temps la disparition de Marie-Paule Godenne que je connaissais depuis ma 1ère année à l'INSAS.

J'en reviens à l'Union. Avec son quotidien, nos envies folles de faire comprendre, connaître et reconnaître les artistes. Et de les aider. La patience et la ténacité, et les heures passées à notre idéal de la fraternité, d'entraide.

C'est ici que je voudrais remercier les Administrateurs, quelques membres, et Françoise Bouserez pour leur travail, leur aide et leur réconfort face à la solitude du coureur de fond du parcours de président.

Les temps ont changé. Le paysage du théâtre n'est évidemment plus le même que dans les années 70-80. Les mentalités sont différentes et surtout la profession. Beaucoup plus d'artistes pour pas davantage de spectateurs. Autant, si pas plus, de talents mais une concurrence accrue. C'est la raison pour laquelle les jeunes devraient s'intéresser plus à l'Union. Et les cinq grandes écoles qui déversent chaque année leur flot de jeunes pleins de promesse et d'espoir. Mais combien d'élus ?

Cette idée, je l'ai retrouvée dans le livre d'André Debaar, le past-past président de l'Union. Ce livre (et le DVD) est édité par Libres propos. Audace et la Roulotte théâtrale. Son titre « Mon théâtre tel quel ».

Le 21 mars 2009, le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française de Belgique, en présence de Fadila Laanan, présidente, présentait son bilan de la production, de la promotion et de la diffusion cinématographiques et audiovisuelles. Michel Kacenenbogen recevait au Public les forces vives belgo-franco-phones du 7ème art de notre pays. Peu de comédiens pour prendre connaissance de ce que la Communauté française fait pour notre cinéma. Pourtant cette aide financière est vitale pour ce secteur culturel, générateur de travail. Beaucoup de comédiens jouent dans les films et téléfilms et leur talent fait la renommée du cinéma belge. C'est PRINCIPALEMENT les artistes qu'on voit et qui sont l'élément moteur et indispensable du cinéma. L'Union des Artistes défend notamment (à travers Prospère) les artistes de notre communauté. Certaines règles existent et exigent l'engagement de comédiens belges. Le combat n'est pas souvent gagné d'avance mais comme disait Cyrano « Je me bats...je me bats...je me bats... ». Je vous renvoie à l'étude complète et documentée (317 pages) de ce bilan. Vous pouvez consulter cette « brique » dans nos bureaux.

Demain, des centaines d'artistes – de privilégiés – iront par les routes de Spa en Avignon, du Karreveld au Châteaux en Belgique et partout ailleurs, semer théâtre, musique et danse, émotion et culture, rires et pleurs dans l'exercice de leur art.

Des routes plus vacancières emmèneront d'autres privilégiés au soleil, à la montagne, à la mer. Et nos bureaux seront fermés tout le mois de juillet.

Cette année, pas de Marché du théâtre. C'est au Théâtre de la Valette à Ittre que nous retrouverons avec plaisir Léonil la saison prochaine.

Allez, bonnes vacances, et à bientôt.

Jacques Monseu





Nouveaux membres

“La grande force de l’Union réside dans ses membres, les artistes, les créateurs. Ceux d’hier, d’aujourd’hui mais aussi ceux de demain. Ensemble, nous construisons l’avenir de l’Union, celui des artistes, plus forts que jamais !”



Vous aussi, parrainez de nouveaux membres !

N’hésitez pas à photocopier le formulaire d’adhésion qui se trouve dans chaque bulletin en dernière page. Proposez-nous de nouveaux membres en renvoyant le formulaire préalablement signé par l’artiste qui souhaite nous rejoindre ainsi que par deux parrains eux-mêmes membres depuis minimum un an ! Vous, par exemple ? Vous pouvez également nous demander des formulaires d’adhésion par fax, par téléphone, par courrier ou encore en télécharger un exemplaire via l’adresse de notre site Internet :

<http://www.uniondesartistes.be>

Union des Artistes
du spectacle

Tél. & fax : 02/513 57 80
union.des.artistes@skynet.be

Rue Marché aux Herbes, 105/33
1000 - Bruxelles

Nous demandons à tous nos membres possédant une adresse e-mail de bien vouloir nous la communiquer le plus rapidement possible !

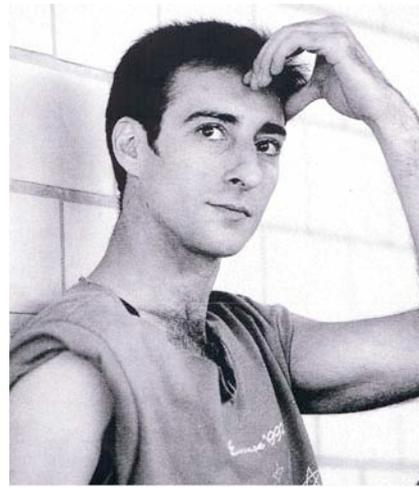


Benoît Strulus

C'est parce que Léonil Mc CORMICK avait décidé de le distribuer dans le rôle de Shakespeare, dans la pièce Monsieur et Madame Roméo et Juliette que nous allons jouer ensemble au Théâtre de la Valette, que

Benoît m'a été présenté. Ce fut un réel coup de foudre professionnel, immédiat, tant pour Léonil que pour moi. Quel talent ! Et aussi et surtout un vrai coup de foudre au plan de l'humain ... Quel bonhomme ! Un professionnalisme inattendu chez un si jeune artiste bourré de talent, impatient de travailler pour faire toujours mieux ... Oui, Benoît est vraiment aussi épaulant sur scène qu'en coulisse. Un être rare ! Un type bien ! Je suis aussi fière que Léonil son parrain, d'être sa marraine à l'Union. Benoît sera un beau et solide maillon dans la chaîne qui nous relie tous, nous, les artistes ...

Marion



Dominique Secundo

L'Union des Artistes a le plaisir d'accueillir un nouveau membre, Dominique Secundo, danseur professionnel, polyvalent, qui a interprété de nombreux rôles dans les ballets classiques. Jamais

il n'a hésité à offrir ses talents à la danse. À 46 ans, un danseur atteint, selon certaines compagnies, la limite d'âge ! Comparable au sort des sportifs de haut niveau. En effet, les prouesses techniques exigées des danseurs classiques ont tendance à diminuer... Dès lors un nouvel horizon s'est présenté à lui : être chorégraphe, professeur, répétiteur, coach pour les jeunes danseurs ou encore créer des spectacles pour personnes immobilisées et pour qui les moments d'évasion et de rêves sont si précieux. C'est cette direction que Dominique a déjà pris et je lui souhaite, avec son deuxième parrain, Jean De Vuyst, « Bonne continuation et bienvenue à l'Union ».

Tania Bari



Sylvia Printemps

C'est avec joie que je saisis l'occasion de parrainer - avec Tania Bari - la toute jolie et talentueuse Sylvia dont j'ai évidemment eu l'occasion de suivre la

carrière. Toujours belle et extrêmement professionnelle, elle a passé plus d'heures en scène que la plupart des danseurs, apportant talent et expérience à ses collègues. J'ai encore eu jadis le plaisir d'être à la barre classique avec elle, moi en vieux routier, elle en petit rat. D'ailleurs, le temps n'a pas de prise sur elle, et je lui souhaite de continuer bien longtemps encore ce métier qu'elle aime et pour lequel elle est née.

Jean De Vuyst

Ce trimestre, nous avons l'immense joie d'accueillir 6 nouveaux membres, enfin 5 puisque Jean-Daniel Nicodème a déjà fait partie de notre Union il y a quelques années et a même été un de nos Administrateurs.

Trois mots d'accueil paraîtront dans le prochain bulletin : septembre 2009.

Ces mots de bienvenue seront pour Sandrine Quynh, Julie Lenain et...Jean-Daniel.

Comedien.be et l'Union des Artistes

par Pierre Dherte

Je rappelle à tous nos membres qui ne seraient pas encore inscrits sur le site **Comedien.be** (<http://www.comedien.be>), qu'ils peuvent profiter **d'une année gratuite d'abonnement** et de 50% de réduction pour les années suivantes !

Quant à nos membres déjà inscrits, ils peuvent bien évidemment profiter eux-aussi de la réduction de 50% par rapport au prix normal.

Lors de votre inscription sur le site de Comedien.be, quand vous remplirez les champs de votre profil, il suffira de choisir, dans le champ intitulé "Formule CV", l'option : **"MEMBRE UNION DES ARTISTES"**. Une fois votre inscription validée, vous profiterez ainsi automatiquement de la réduction de 50 % !

Vous trouverez toutes les informations sur notre site et sur le site de Comedien.be, aux adresses suivantes :

- http://web.mac.com/pdherte/UnionArtistes/Comedien.be_%26_Union.html
- <http://www.comedien.be/Partenariat-avec-l-Union>

Nous précisons que pour pouvoir profiter de cette offre, il faut être en ordre de cotisation !

Prix Jacques Huisman

par Anne Carpriau

Ce lundi 30 mars 2009, le prix Jacques Huisman annuel a été remis dans un des locaux du Palais des Académies, rue Ducale.

Comme chaque année, trois candidats avaient été retenus en finale pour l'obtention du prix : un artisanat de mise en scène auprès d'un metteur en scène réputé.

Cette fois, il s'agissait d'un stage à la Comédie Française auprès de Laurent Pelly qui y monte l'Opéra de quat'sous de Bertolt Brecht et Kurt Weill.

Alain Leempoel, membre du jury, prit la parole en premier pour rappeler les buts et critères concernant ce concours.

Après projection de photos souvenirs du Théâtre national de Belgique au temps de Jacques Huisman, et des interventions d'Anne-Marie Loop, Estelle Marion, Daniel Scahaise et Hélène Théunissen décrivant les possibilités de chacun des trois candidats : Emmanuel Dekoninck, Jeremy Gendrot et Yvan Juillard, Jacques De Decker, président du jury et secrétaire perpétuel de l'Académie, eut la tâche agréable d'annoncer le nom du lauréat : **Emmanuel Dekoninck**.

Sa carrière déjà bien remplie depuis sa sortie du Conservatoire de Bruxelles lui donne donc l'occasion de développer ses aptitudes à la mise en scène.

Félicitations et bonne réussite en cette expérience enrichissante.



Portrait de Daniel Toussaint

par Jacques Monseu

J'ai déjà eu la chance, et l'honneur de vous parler d'un personnage étonnant et à haute valeur humaine. Il va m'en vouloir de le présenter de cette façon si immodeste. Mais avant de lire son article, prenez connaissance de son CV simplifié :

1. 1968 : Diplôme de l'INSAS en production Cinéma, Radio, Télévision. (Grande Distinction).
2. 1979 : Diplôme de Docteur en Médecine.
3. 1986 : Licence Spéciale en Médecine du Travail, présentation du mémoire « Maladies professionnelles et Pathologiques dans le monde du Spectacle ». (Grande Distinction).
4. 1998 : Début d'une carrière expertale : défense et recours divers, expertises judiciaires.
5. 1999 : Création du Centre Orthopédique et Médical des Artistes du Spectacle : « Le PAMOC » (Hôpitaux Iris Sud : Site Etterbeek Ixelles) ainsi que du centre d'expertises y annexé.
6. 2001 : Dépôt d'un brevet : la Mentonnière à points d'appuis variables pour violonistes – Médaille de Bronze au Salon Euréka de Bruxelles – Médaille d'OR au Salon des inventeurs de Moscou.
7. 2006 : Diplôme d'études spéciales en EVALUATION du DOMMAGE CORPOREL (ULB). Mémoire de fin d'études : Le dommage corporel de l'artiste, oui. Mais son préjudice... (Distinction).

A cela il faut ajouter qu'il vient de réussir à l'Académie d'Auderghem sa deuxième année de solfège et sa troisième année de Tuba.

Médecin à l'écoute des artistes, il pourra vous aider si vous rencontrez un des problèmes médicaux liés à votre profession artistique. Daniel a suivi, au propre et au figuré, le Ballet du XXème siècle avec Maurice Béjart et un cirque ambulancier.

Sa dernière « folie » : il va mettre en scène (et jouer le tambour de ville) la pièce de Jules Romain « Knock ou le triomphe de la médecine », les 27, 28, 29 novembre à l'Hôtel Communal de Woluwe-Saint-Lambert. Avec deux particularités à épingle :

- Les recettes des représentations serviront à apporter du bien-être aux enfants atteints du cancer en milieu hospitalier (achat de jouets et engagement de clowns).
- Les comédiens seront tous des médecins bénévoles dont certains ne sont jamais montés sur scène.

Merci Daniel et continue d'être ce que tu es !



Photo : Gilles Maes

Le comédien ...

pourra enfin être assuré comme un PDG !

Par Daniel Toussaint

Médecine des Artistes - Expertises médicales

Avenue des CANARIS, 23 / 1160 Bruxelles - 02/673.86.64 * GSM : 0475/25.96.33

Email : daniel.toussaint-pamoc@skynet.be

Consultations : Lundi : 17:00-18:30 * Mercredi/Jeudi 14 :00-16:00 * Vendredi : 8:00-9:00 et sur rendez-vous.

Toutes les sortes d'assurances existent : contre les chutes pour l'alpiniste, contre les erreurs médicales pour les médecins, etc.

Même les pilotes automobiles et les sportifs de haut niveau effectuant de dangereuses prouesses ont leurs assurances propres.

Tout dépend du contrat, c'est un échange : risques calculés statistiquement / primes liées à ce risque.

Jusqu'à présent, aucun acteur, aucun artiste lyrique ne pouvait faire « assurer » sa voix. C'est chose (presque) faite ! Voilà bien une idée que je « cultive » et travaille depuis bien des années ; c'est qu'il fallait défricher un terrain couvert de ronces ; de préjugés et parfois d'incompréhensions.

De quoi s'agit-il ?

Après un examen médical approfondi et basé sur l'absence de tout défaut dans la voix, après vérification de celle-ci au Centre d'Audiophonologie de l'UCL et quelques vérifications sur la mémoire et la faculté de lire un texte, de chanter une partition, l'artiste se trouverait assuré contre tout accident mettant en évidence une modification des qualités fondamentales de la voix qui l'empêcherait de pratiquer son art.

Ainsi serait-il indemnisé justement.

Auparavant, l'on se basait sur le B.O.B.I.¹ qui ne traite pas ou peu ces problèmes. La nouvelle évaluation se basera sur des critères solides reprenant les possibilités de gain futur ; en fonction de l'âge, de la compétence, de la notoriété de l'artiste.

Il faut évidemment entendre par accident un événement brusque, non intentionnel survenant au cours des activités de la vie normale ou des activités spécifiques liées au spectacle.

Exemples :

- accident de voiture créant un traumatisme grave du larynx
 - intervention chirurgicale sur la thyroïde suivi d'un « drame » vocal parce que un des deux nerfs récurrents² a été lésé.
 - Accident de scène ou de tournage ayant une répercussion momentanée ou permanente sur la voix. (chute d'un praticable, etc.)
 - Accident ménager de toute nature entraînant une modification de la voix et empêchant l'artiste d'accomplir une représentation, une tournée. (songez à l'ingestion accidentelle d'un produit caustique ou même à l'action d'une guêpe dans le pharynx lors d'un repas champêtre !)
- Attention, nous parlons bien d'accidents et non de maladie provoquée par l'agent toxique le plus nocif pour les poumons et la gorge : le tabac.
 - Un fumeur ne pourra jamais alléguer une modification de sa voix même s'il ne fume que la pipe ou quelques cigarettes.

¹ Barème Officiel Belge des Invalidités

² Ce nerf amène l'influx nerveux aux cordes vocales

La difficulté me direz-vous est de savoir prouver une quelconque différence même minime entre la situation avant et après l'accident.

Je veux parler de la tessiture, de l'amplitude, de la coloration et des caractères particuliers de la voix, paramètres qui président souvent à la reconnaissance du nom d'un chanteur à la troisième mesure, d'un acteur à l'audition du deuxième vers.

C'est là, l'astuce que j'apporte avec une petite invention – à l'heure actuelle protégée – qui est la carte d'identité vocale. Sitôt le contrat conclu avec l'assurance, l'acteur possède sous une forme qui reste techniquement encore à définir, un échantillon type de sa voix (au repos ! non fatigué ! ...).

L'assurance possède un exemplaire et l'artiste également. Il l'emporte ainsi dans le monde entier. Supposons qu'un accident arrive et que l'artiste perde partiellement la voix. Auparavant, les experts devaient écouter des enregistrements (parfois de mauvaise qualité) d'un spectacle, se fier à des témoignages, etc.

Ici, avec la carte d'identité vocale, le doute n'est plus permis.
On vérifie avant et malheureusement après.

Résultat : l'artiste est indemnisé correctement sur des bases objectives.

L'expertise devient simple, rigoureuse, scientifique.

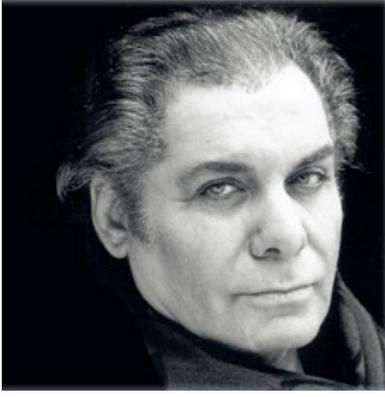
Malheureusement, toute assurance a un coût. Les prix seront « serrés » au plus près.

Bien entendu, je reste à votre disposition.
Nous pouvons en discuter un peu, beaucoup, passionnément.

Ce texte vous arrive quelques jours avant les vacances, d'où, bonnes vacances, ou bonnes tournées, bons succès.

Daniel Toussaint

Médecine des Artistes
Expertises médicales



Poésie

par Charles Kleinberg

Chers Amis,

Vous aurez remarqué que jusqu'à présent je ne vous ai présenté que des textes belges sur le thème de l'amour. Cette fois encore je mets en exergue un auteur de chez nous, plus connu comme ex-Commissaire Général au Tourisme et plus tard Secrétaire Général des Biennales Internationales de Poésie à Knokke d'abord, à Liège ensuite. De ce fait, sa propre œuvre littéraire a été moins connue. Je veux parler évidemment d'Arthur Haulot, qui écrit dans son recueil « Dérives » :

*Il faut hisser l'amour par-dessus les collines
il faut rouler l'amour au ventre de la mer
il faut souffler l'amour dans les conques marines
il faut chanter l'amour avec des cœurs de fer.*

*Il faut monter l'amour en broche sur la gorge
des villes et des champs, des îles et des monts
il faut couler l'amour au feu des grandes forges
pour en gorger le ciel ouvert en floraison.*

*Il faut jeter l'amour à pleines mains joyeuses
à pleins cris, à pleins bras affolés de bonheur
faire éclater l'amour dès l'aube lumineuse
pour que chantent les soirs éperdus de douceur.*

*Au ventre des saisons comme au ventre des femmes
aux reins des continents comme aux reins des amants
il faut ficher l'amour comme seule oriflamme
il faut planter l'amour comme un soleil levant.*



Nos amis de l'Onem et les artistes ...

par Jean-Michel Vovk

Chaque année, comme beaucoup, je suis convié dans les bureaux de l'Onem (chaussée de Charleroi) pour y présenter mes preuves de recherche active d'emploi. En ce qui me concerne, ces rendez-vous se sont toujours bien passés, parce que, méfiant, je m'y prépare bien à l'avance : totalité de mes contrats, fiches de salaires et mails annonçant réussites où échecs aux castings (voix, pub, fictions). Cela ne m'empêche pas de ressentir une certaine appréhension pendant ces "entretiens" puisque la grande majorité des employés de l'Onem connaissant mal où pas du tout les spécificités de nos métiers, la conversation peut vite prendre un tour surréaliste et aboutir à des situations absurdes.

Si la position de l'artiste n'est pas facile, celle de l'employé zélé ne l'est pas non plus.

Ahh !!! Vous êtes artiste ? Ouphhh ! Ca va pas être facile !!!

Sudation soudaine dudit employé, gêne visible, soupirs, exclamations, mutisme, recherche désespérée d'informations dans le programme d'un ordinateur qui ressemble plus à une ardoise magique qu'à un PC ; autant de signes qui peuvent vous indiquer, qu'en effet, **CA VA PAS ÊTRE FACILE !**

Pas facile, parce que nos profils n'entrent pas dans les cases prévues de ces interrogatoires.

Ainsi, il est pénalisant de répondre "non" à la question : lisez-vous régulièrement les petites annonces du Vlan afin d'y trouver une proposition d'emploi ? (absurde, parce qu'hormis un boulot de strip-teaseuse...!!!) Ou encore : Êtes-vous inscrit dans une agence d'intérim (à ce sujet, la seule qui puisse nous concerner est Randstad Art ,mais c'est plus un secrétariat social qu'autre chose).

Un contrat, par exemple, n'est pas une preuve de recherche d'emploi ! (même si : Pour obtenir ce contrat, on a recherché cet emploi, et qu'à fortiori on l'a trouvé, d'où le contrat, mais c'est pas une preuve !!!).

Venir avec des promesses d'achat du spectacle que l'on produit, dans lequel on joue, et qui donne du travail à d'autres n'est pas valable non plus ! Ecrire en vue de produire, rechercher des co-producteurs, prendre contact avec des diffuseurs, pas plus !

L'humiliation, (celle de l'employé qui, confronté à un cas de figure pas prévu, est obligé de se reconnaître une certaine impuissance. Celle de l'artiste qui se rend compte qu'il est socialement Anormal) ressentie de part et d'autre, peut engendrer des postures qui conduisent à la mauvaise foi la plus crasse.

L'employé : Vous ne faites aucun effort pour trouver du travail. À Nivelles il y a plein d'artistes et ils s'en sortent ! Il y en a un qui a loué une montgolfière pour arroser la ville avec des CV !!! (véridique !)

Le même : Vous les artistes, vous travaillez avec vos tripes ! C'est votre vie, mais vous devez trouver autre chose !!!

Et de fil en aiguille, l'artiste risque de se retrouver dans l'obligation de signer un contrat, dans lequel il s'engage à rechercher un emploi dans un autre secteur.

Pour rappel, un chômeur doit :

- 1/ Contacter Actiris
- 2/ Entreprendre plusieurs actions (dont : obtenir une carte activa, s'inscrire dans au moins trois agences intérim, déposer des candidatures spontanées)
- 3/ Élargir sa recherche d'emploi vers d'autres secteurs et déposer au moins deux candidatures/mois
- 4/ Contacter deux entreprises ou organisations de son secteur par mois

Aussi, pour éviter tous les déboires qui peuvent découler d'un manque de justificatifs, je préconise :

- a) L'envoi avec accusé de réception de vos CV aux différents théâtres de la Communauté française (cela vaut pour les musiciens, danseurs, comédiens, metteurs en scène etc....) Et ce au moins deux fois par mois
 - b) L'inscription chez Randstad Art
 - c) L'envoi avec accusé de réception de vos CV aux différentes sociétés de l'audiovisuel (sociétés de doublage, de pub, de production) et ceci afin de rechercher de l'emploi dans un autre secteur.
- ps : les coordonnées de ces sociétés sont disponibles sur le site mediabase.be

Ce petit billet a été nourri avec les anecdotes de trois amis, je suis certain que nombre d'entre vous s'amuseront à nous faire parvenir des exemples cocasses des relations que l'administration de l'Onem entretient avec les artistes.

Bien à tous

Jean-Michel VOVK

Aller jeter un oeil sur "Home" le film de Yann Arthus-Bertrand mis en ligne sur YouTube

Chers amis,

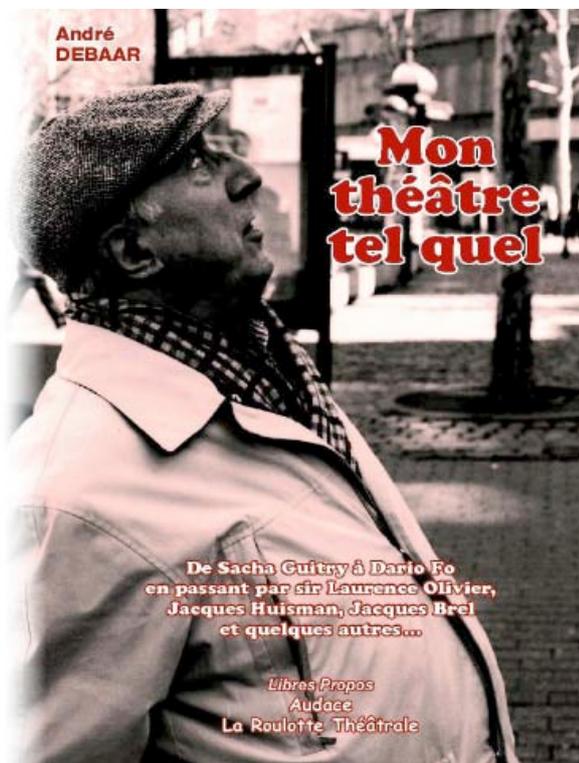
Voici le lien pour voir le film Home de Yann Arthus-Bertrand :
<http://www.youtube.com/homeprojectfr>

Il n'est plus temps d'être pessimistes...
Rêver, réfléchir, analyser, penser, créer, écouter, relier...
Ces quelques aspects de l'intelligence humaine
à découvrir dans ce film
et à cultiver chaque jour dans nos vies
de l'individuel au collectif..

A PARAÎTRE PROCHAINEMENT!

André Debaar se livre

Un témoignage unique sur le théâtre belge



Qui s'intéresse au théâtre contemporain en Belgique et à ses acteurs, ne peut avoir évité sur scène, au fil de ces 60 dernières années, la route artistique d'André Debaar. Tour à tour, sociétaire au Théâtre Royal du Parc, acteur au sein de la troupe du Théâtre National, André Debaar aura marqué le monde du théâtre belge. Il fut également professeur au Conservatoire de Bruxelles, président de l'Union des Artistes et co-directeur du Festival de Spa. Il vous convie dans ses Mémoires, écrites ou audiovisuelles, aux rencontres importantes de sa vie professionnelle et personnelle. Jusqu'à un certain texte, vieux de presque 2000 ans, qui marquera l'histoire de la scène belge.

Les Editions AUDACE et la Roulotte théâtrale publieront prochainement *Mon théâtre tel quel*, les mémoires d'un grand comédien belge. Un parcours fait de rencontres et de grands rendez-vous avec le théâtre belge et européen. Dario Fo, Sir Laurence Olivier, Jacqueline Bir, etc. Tous ont marqué la carrière d'André Debaar, une vie qu'il raconte dans un style incomparable. Lui, le petit Vervioitois qui ne se destinait pas au théâtre dès le départ.

Plus que le texte, le livre sera accompagné d'un CD-ROM comprenant l'intégralité des mémoires et un documentaire sur la carrière d'André Debaar réalisé par Stefan Thibeau. Une lecture spectacle d'extraits de son oeuvre par André Debaar est prévue pour le mois de mai

Nous vous proposons d'acquérir l'ouvrage en exclusivité à un
prix d'ami, soit **15€ au lieu de 20€.**

Les Editions AUDACE sont également sur le net: <http://audace.le-blog.info>

La Roulotte théâtrale sur le net: <http://roulottetheatrale.wifeo.com/>

Pour plus de renseignements ou pour commander des ouvrages:

- Pierre Bragard – pierre.bragard@hotmail.com – G.S.M.: 0498 / 18 13 65
- Nicolas Naizy – nicolas.naizy@gmail.com - G.S.M.: 0497/ 64 78 07
- Roland Thibeau – rth@swing.be – GSM : 0477 / 65 58 17



Le Prix triennal Michel de Ghelderode en est à sa troisième édition.

Appel à candidatures

Un appel à candidatures est lancé. Rappelons que ce prix, d'un montant de 2.500 €, a pour objet de récompenser toute personne – sans limitation d'âge ou de nationalité – qui aura présenté, sur le continent européen, une création originale particulièrement remarquable, liée à l'œuvre ou à la personne de Michel de Ghelderode.

Les candidatures doivent être remises pour la date du 30 juin 2011 au plus tard.

Le règlement peut être obtenu en s'adressant à l'Association internationale Michel de Ghelderode : 10, clos du Cheval d'Argent à 1050 – Ixelles, en appelant le +32 (2) 245.20.29, via le site www.ghelderode.be ou encore par courriel : ghelderode@brutele.be

Pour rappel

Les deux premières éditions (2005 – 2008).

C'est la Française Jacqueline Blancart-Cassou qui, en 2005, fut la première lauréate du Prix triennal Michel de Ghelderode pour son ouvrage *Ghelderode conteur. De l'angoisse au rire*, publié en 2003 chez Honoré Champion à Paris.

Quoi de surprenant à ce que le professeur Roland Beyen, spécialiste incontesté de Ghelderode, auteur de dizaines d'articles sur l'auteur qu'il étudie depuis près de cinquante ans, ait été unanimement désigné par le jury comme lauréat de la deuxième édition du prix, en 2008 ? Ce prix lui a été officiellement décerné à l'occasion de la sortie du tome 8 de la *Correspondance de Michel de Ghelderode*, établie et richement annotée par ses soins et qui constituera, après la publication du dixième et dernier volume, une somme exemplaire. En réalité, c'est pour l'ensemble de son travail, remarquable de rigueur et d'érudition, que Roland Beyen a ainsi été récompensé.

Créé à l'initiative de l'Association Ghelderode, le Prix triennal bénéficie du soutien de la Commission Communautaire Française et de la Sabam.

Conseil d'administration

après les élections de l'Assemblée Générale du 23 février 2009
et du Conseil d'administration du 24 février 2009

<u>Président :</u>	Jacques Monseu Bd G. Van Haelen, 43 1190 Bruxelles jacquesmonseu@hotmail.com	(2007-2010) 02/346 56 29 0477/50 07 46
<u>Vice-Présidents :</u>	Bernard Marbaix Avenue d'Auderghem, 304 1040 Bruxelles bernardmarbaix@gmail.com	(2009-2012) 02/649 77 21 0496/96 42 90
	Pierre Dherte Rue Isidore Verheyden, 10 1050 Bruxelles pierre@dherte.com	(2007-2010) 02/514 09 43 0475/55 40 61
<u>Secrétaire générale trésorière :</u>	Anne Carpriau Rue Général Leman, 114 1040 Bruxelles	(2008-2011) 02/230 46 14 0478/54 19 51
<u>Administrateurs :</u>	Jean-Henri Compère Rue Vandeweyer, 69 1030 Bruxelles jhcra@linkline.be	(2009-2012) 02/242 97 78 0479/64 69 60
	Paul Gérimon Rue Saxe-Cobourg, 32 1210 Bruxelles pgerimon@hotmail.com	(2007-2010) 02/218 81 71 0488/46 75 04
	Pierre Johnen Rue du Chenois, 42 7090 Hennuyères pierre.johnen@gmail.com	(2009-2012) 067/555018 0476/20 78 98
	Stéphane Ledune Rue Molensteen, 50 1180 Bruxelles stephane.ledune@gmail.com	(2009-2012) 0479/27 33 07
	Jean-Gilles Lowies Square Marcel et Robert Maas, 12 1630 Linkebeek lowies.jean-gilles@telenet.be	(2007-2010) 02/534 50 33 0494/18 35 11
	Jean-Jacques Schreurs Avenue des Gerfauts, 10/16 1170 Bruxelles jj.schreurs@skynet.be	(2008-2011) 02/672 56 96
	Nicole Valberg Rue de la Sapinière, 18 1170 Bruxelles nicolevalberg@msm.com	(2007-2010) 02/673 32 46 0497/28 68 46
	Jean-Michel Vovk Rue Van AA, 44 1050 Bruxelles vovk@scarlet.be	(2008-2011) 02/648 59 23 0486/21 18 11



Le Bal des Acteurs ! Le Varia soutient l'Union !

Par Pierre Dherte

LE BAL DES ACTEURS a clôturé dans la bonne humeur, l'humour, le talent et le rythme la saison du théâtre VARIA ce samedi 20 juin dans une succession de chansons, tous genres confondus, interprétées et jouées par un "big band" composé ... d'acteurs ! Pour l'occasion, chacun s'était transformé - pour notre plus grand plaisir - en chanteur ou musicien, habillé tout de blanc et habité par la noble passion de la musique et de la chanson populaire.

La grande salle du Varia était bondée de monde, dansant, chantant mais aussi écoutant ou regardant simplement s'exprimer ses "têtes" connues de notre corporation, devenant pour un soir ... Johnny, Boris Vian, les Village People, Madonna ou encore le groupe Aaron !

Sylvie Somen, co-directrice du Varia nous a proposé de nous rétrocéder 2 € sur le prix de chaque entrée payante au prix unique de 7€ par personne. Nous profitons de cet espace pour la remercier chaleureusement ainsi que toute l'équipe du théâtre Varia et lui tirer notre chapeau pour cette initiative noble et généreuse envers l'Union ! Nous pensons d'ailleurs de plus en plus sérieusement à lancer notre prochaine campagne des Petits Sabots par un autre "Bal des Acteurs" ... pourquoi pas encore au théâtre Varia ?

Ayant donné un coup de main à la billetterie de 22h30 à 1 h du matin, et apposé un cachet "Varia" sur le poignet de chaque spectateur, je peux vous assurer que la soirée fut un véritable succès ! La salle n'a pas désempli du début du "Bal" (22h30) jusqu'à la fin 02h du matin ! La soirée a ensuite perduré jusqu'à l'aube avec les artistes.

Le "Bal des Acteurs" est un projet initié par Nathalie Willame et David Callas.

On le sait. Les acteurs ont plusieurs cordes à leur arc. David Callas par exemple, est né dans la musique, celle des bals du Sud de la France, qui faisaient danser sur la place du village, les pépés et les mémés, les papas et les mamas, les petits frères et petites sœurs, et tous les autres, les «djeunes» (surtout sur des slows langoureux ...). Avec Nathalie Willame, l'idée leur est venue d'appeler leurs confrères et consoeurs de la scène dotés de talents musicaux pour faire danser le monde théâtral : toutes catégories professionnelles confondues, spectateurs inclus.



Photo: Pierre Dherte

Ainsi est né LE BAL DES ACTEURS avec, sur scène un grand orchestre dont la formation inédite est issue de tous les horizons théâtraux, et sur la piste on retrouvera toutes celles et ceux qui aiment s'enfiévrer le samedi soir et parmi eux ... bon nombre d'unionistes que vous reconnaîtrez aisément ... dont notre administrateur Jean-Henri Compère !

Au programme : un répertoire issu des canons et des hits musicaux, toutes générations confondues !

AVEC:

Philippe Allard: chant, drums.

Edwige Baily: chant.

Karim Barras: basse.

Claire Beugnies: chant.

Pierre Bodson: saxophone.

Didier Colfs: trompette.

Jean-Henri Compère: trombone.

Olivier Darimont: chant, guitare, accordéon, trompette.

David Jans: drums.

David Macaluso: claviers, chant.

Michelangelo Marchese: guitare.

David Quertigniez: guitare, claviers, basse, chant.

Philippe Résimont: chant.

Nathalie Willame: chant.

Rappel

Nos bureaux seront fermés au mois de juillet !!





L'Union reconduite pour 5 ans en tant qu'ORUA (Association Représentative d'Utilisateurs Agréée)

Par Pierre Dherte

En février 2007, la Ministre Fadila Laanan avait signé par un arrêté du Gouvernement de la Communauté française, l'agrément de l'Union des Artistes en tant qu'Association Représentative d'Utilisateurs. Cette signature est aujourd'hui reconduite pour 5 ans.

Qu'est-ce que cela signifie concrètement ?

Cela signifie que l'Union des Artistes est agréée pour représenter les "utilisateurs" qu'elle intègre, à savoir les artistes, et ce dans les différentes instances où nos membres et (ou) administrateurs ont été nommés pour défendre nos intérêts communs d'artistes unionistes :

Voici nos membres désignés par l'Union et nommés par l'Administration Générale de la Culture ayant siégé et représenté l'Union pendant 3 années déjà :

Eddy Krzeptowski (représentant les artistes des Arts Forains, du Cirque et de la Rue au CCAS)

Catherine Blanjean (représentant les artistes du Théâtre pour l'Enfance et la Jeunesse au CCAS)

Pierre Dherte (représentant les comédiens au CCAS - Comité de Concertation des Arts de la Scène, Comité de Concertation du Centre de l'Audiovisuel et du Cinéma et Prosperé)

Jacques Monseu (représentant les comédiens à Prosperé et au Comité de Concertation du Centre de l'Audiovisuel et du Cinéma)

Nicole Valberg (représentant les Comédiens au Conseil Supérieur de l'Art Dramatique)

Xavier Lukomski quitte les Tanneurs !

Par Pierre Dherte

Quelle est la place particulière d'un artiste à la tête d'un théâtre ? Pour avoir travaillé récemment à deux reprises aux Tanneurs et parce que je partage avec lui une amitié vieille de 20 ans (c'est sous sa direction que j'ai participé à mon premier spectacle !), je peux vous assurer que le théâtre belge francophone avait là un directeur à la fois passionné, talentueux, intelligent et travailleur. Il n'y a pratiquement pas un acteur, une actrice, un technicien, un metteur-en-scène ayant séjourné aux Tanneurs dont Xavier ne connaissait pas intrinsèquement le parcours professionnel. Intimement, j'allais dire. Quant il s'intéresse à une personne, Xavier ne montre aucun intérêt professionnel, juste de l'humain, respectueux et considérant, sans a-priori, sans étroitesse d'esprit. Il était toujours présent dans "son" théâtre, pratiquement chaque soir, tel un grand chef d'un restaurant étoilé venant s'inquiéter du ressenti des spectateurs mais surtout ... des artistes. Xavier semblait être celui qu'il fallait aux Tanneurs car tout semblait "rouler", et pourtant ... Pourquoi et surtout comment pouvons-nous en arriver là ?

Ce n'est pas à nous de juger. Ce n'est pas à nous de trancher. Nous pouvons juste vous proposer d'aller lire son courrier où il explique à la profession pourquoi il part et ce qu'il attend de son départ ... Un autre courrier circule également, rédigé par un collectif d'artistes.

Sans entrer dans la polémique du départ volontaire de Xavier Lukomski, nommé il y a 3 ans à la tête des Tanneurs, il nous a semblé juste de rapporter ici quelques éléments de réflexion d'une lettre d'intention d'artistes pour le Conseil d'Administration du Théâtre Les Tanneurs.

Elle a été rédigée à l'initiative de Manuel Pereira, Karine Pontiès, Zouzou Leyens, Sylviane Evrard en association avec Mohammed Bari et Virginie Thirion.

Vous pouvez consulter ces courriers sur notre site et vous faire votre idée personnelle de la chose, comme on dit.

Extraits :

“...Il nous semble que la position d'artiste de Xavier a été un atout dans ces choix de programmation et l'a conduit à être plus sensible aux singularités des autres artistes invités. En tant que producteur, Xavier ne se plie pas au principe de la "commande" mais laisse volontiers libre cours au désir personnel et spécifique de chaque artiste. C'est pour cette raison qu'il est crucial, pour lui comme pour les autres directeur-artistes, de continuer à poursuivre ses propres créations au sein du théâtre dans des conditions acceptables. Rester créateur, continuer ses propres recherches c'est garantir une meilleure ouverture aux propositions des autres artistes, ne pas les considérer comme rivaux, et ne pas fonder ses choix sur des frustrations personnelles.

Alliance difficile entre création contemporaine et théâtre populaire:

La programmation de Xavier Lukomski n'a pas cherché à tout prix l'efficacité, la sécurité des valeurs sûres, mais a voulu développer des démarches artistiques et/ou politiques qui aient du sens, dans la durée. Il n'a pas non plus cédé au "goût du public", mais a toujours accompagné les publics vers la compréhension ou l'acceptation de formes de théâtre ou de danse contemporaines parfois très exigeantes. Alliance difficile mais réelle entre un théâtre contemporain et des publics non initiés, qui donne aux Tanneurs une dimension de "théâtre populaire" en lien direct et constant avec la "création contemporaine".

Enfin, les nombreux artistes qui ont eu la chance de créer au sein des Tanneurs, ont pu vérifier à quel point Xavier a tenté, malgré la quantité de productions chaque année, de préserver pour chaque projet les conditions de travail maximales. Sans compter que l'engagement de production fut toujours suivi d'une présence de Xavier à plusieurs étapes du processus de travail, avec un réel intérêt durant les répétitions, des discussions avec les artistes, des interrogations. Xavier tente de comprendre la volonté des artistes et les pousse à approfondir leur démarche. Ce type d'engagement et d'intérêt de la part d'un directeur est devenue inexistante ou très rare dans les autres théâtres. Il est la marque d'un homme réellement passionné par la chose artistique.

...

Nous réaffirmons qu'il est non seulement possible mais gratifiant pour un théâtre d'avoir un artiste pour directeur. Nous demandons si c'est leur position d'artistes, moins aguerris aux arcanes de la politique, qui a valu aux directeurs des Tanneurs, du Rideau et de l'Ancre, tous trois metteurs en scène, de n'avoir pas obtenu aussi facilement les augmentations réclamées pour leurs contrats programmes? Y aurait-il discrimination?

Nous défendons la position de Xavier Lukomski, et même si son acte peut paraître maladroit à certains, excessif à d'autres, il est pour nous la marque de son intégrité et d'un véritable engagement. Que cet acte ait au moins la vertu de réunir les artistes, fasse un instant entendre leur voix, force les divers partenaires à se positionner, relance publiquement le débat, et il n'aura pas été vain.

Quoi qu'il en soit, nous entendons poursuivre cette action jusqu'à son terme, afin que le projet des Tanneurs puisse perdurer tel qu'il existe.

Nous nous sommes réunis spontanément, sans aucune initiative que la notre, et sans concertation avec Xavier Lukomski. Mais nous voulons signifier notre solidarité avec l'acte difficile et courageux qu'il a posé. Nous voulons aussi prévenir "qu'on ne nous aura pas à l'usure", et que même si la lutte nous est rendue chaque jour plus difficile, nous ne lâcherons pas éternellement face aux obstacles.”

Nouvelle loi sur l'impôt des droits d'auteurs et des droits voisins

Par Pierre Dherte

La loi du 16 juillet 2008 sur la fiscalité forfaitaire des droits d'auteur et des droits voisins est parue au Moniteur du 30 juillet. A partir du 1 janvier 2009, la loi concernant la fiscalité des droits a enfin été mise en application. Ci-dessous l'extrait du moniteur que je vous engage à lire dans son entièreté et avec une très grande attention.

<http://staatsbladclip.zita.be/moniteur/lois/2008/12/09/loi-2008003484.html>
ou sur notre site : <http://www.uniondesartistes.be>

Donc tenez compte qu'à partir de maintenant le budget « droits » annoncé dans vos contrats sera toujours amputé des droits mobiliers que l'employeur aura à payer à l'administration fiscale.

L'avantage est que vous n'aurez plus à payer ce précompte vous-même et que ce qui vous restera en main est plus important qu'avant.

Cette loi organise la taxation forfaitaire et distincte des droits d'auteur et des droits voisins. Cela veut dire que ces revenus ne seront plus globalisés avec les revenus professionnels et ne subiront donc pas la progressivité de l'impôt.

Jusqu'à un montant de 37.500 € l'an, ils seront considérés comme des revenus mobiliers et feront l'objet d'un précompte libératoire de 15 %.

En vertu de la loi du 16 juillet 2008 modifiant le Code des impôts sur les revenus 1992 et organisant une fiscalité forfaitaire des droits d'auteur et des droits voisins, les revenus dont bénéficient les personnes physiques, leurs héritiers et – jusqu'à nouvel ordre – les asbl et fondations, seront dorénavant taxés comme revenus mobiliers pour la partie qui n'excède pas 49.680 € bruts (revenus indexés 2008, exercice 2009) et respectivement 51.920 € (revenus indexés 2009, exercice 2010). Le surplus sera taxé comme revenus professionnels ou divers, selon que le bénéficiaire exerce son activité artistique à titre professionnel ou occasionnel.

Les revenus mobiliers visés sont dès lors soumis à un précompte libératoire de 15 %, après application de la réduction légale pour frais forfaitaires: 50 % de la première tranche de 13.250 € (revenus indexés 2008, exercice 2009) et respectivement 13.840 € (revenus indexés 2009, exercice 2010) et 25 % de la seconde tranche de 13.250 € (revenus indexés 2008, exercice 2009) et respectivement 13.840 € (revenus indexés 2009, exercice 2010). Il ne peut pas être déduit de frais professionnels au-delà de 26.500 € (revenus indexés 2008, exercice 2009) et respectivement 27.680 € (revenus indexés 2009, exercice 2010), sauf si le contribuable a opté pour la déduction des frais réels qui doivent alors être justifiés.

Ce nouveau régime fiscal prévoit également qu'avec effet au 1er janvier 2009 les débiteurs de droits d'auteur et droits voisins (diffuseurs, producteurs de phonogrammes et d'œuvres audiovisuelles, SABAM, URADEX, personnes morales auxquelles les auteurs ou artistes ayant droits ont cédé leurs droits,...) en principe sont tenus de retenir à la source un précompte de 15 % sur les droits d'auteur et droits voisins versés aux bénéficiaires désignés ci-dessus, après application du forfait pour les frais déductibles et sans limitation du montant versé. Ce précompte est libératoire, en d'autres termes les bénéficiaires ne doivent plus – sauf exceptions (voir ci-après) – déclarer ces revenus dans leur déclaration à l'impôt des personnes physiques.

En ce qui concerne les revenus de droits d'auteur et droits voisins versés en 2008 l'obligation de retenir le précompte mobilier n'était pas encore d'application, ce qui fait que les bénéficiaires de ces revenus doivent encore les mentionner dans leur déclaration d'impôt (revenus 2008, exercice 2009) afin d'être taxés au taux de 15 % (majoré des centimes additionnels communaux). De ce fait la déduction forfaitaire pour frais sera déterminée automatiquement par l'administration fiscale, sauf si le contribuable fait le choix de justifier ses frais réels.

En ce qui concerne les revenus versés en 2009 (exercice 2010), le principe du précompte mobilier sera pleinement d'application, sachant que le caractère libératoire reste relatif.

La déclaration des revenus reste en effet nécessaire:

- si le bénéficiaire opte pour la déduction des frais réels justifiés;
- si les revenus bruts du bénéficiaire s'élèvent à plus de 49.680 € (revenus indexés 2008, exercice 2009) et respectivement 51.920 € (revenus indexés 2009, exercice 2010) et seront donc considérés comme revenus professionnels ou divers;
- si le bénéficiaire perçoit des droits d'auteur ou droits voisins de différentes sources et qu'en outre le tarif forfaitaire dégressif a chaque fois été appliqué. (Dans ce cas le bénéficiaire aura certainement bénéficié d'une déduction pour frais excessive, et par conséquent le précompte mobilier retenu aura été insuffisant. Notez que le bénéficiaire peut dans ce cas demander aux débiteurs des revenus de ne pas appliquer la déduction forfaitaire pour frais.)

Cela signifie en pratique que le bénéficiaire reste libre de déclarer ou non ses revenus de droits d'auteur et/ou droits voisins dans le cas où un précompte indu est retenu. Si le précompte retenu est insuffisant, la déclaration est obligatoire.

Uradex Confusion sur les répartitions antérieures ...

La société Uradex est encore actuellement sous administration provisoire. Conformément à la mission du Tribunal de première instance de Bruxelles, elle tente d'appliquer la procédure de mise en paiement afin que les membres du secteur audiovisuel puissent recevoir les droits qui leur reviennent pour la période 96-2005, ce qui semble toujours être une tâche difficile et complexe pour certains, c'est le moins qu'on puisse dire !

En effet, il aurait été récemment décidé de procéder au re-calcul complet de la période 1996-2005. La mission nécessitait en effet le re-calcul de l'ensemble des droits, compte tenu de l'ensemble des déclarations enregistrées, en sorte que tous les artistes auront participé à la répartition des droits de ladite période.

Il ressort de l'examen de la situation de certains artistes que ceux-ci auraient participé à une répartition antérieure à l'administration provisoire, ayant pour conséquence qu'ils auraient perçu une somme supérieure à leurs droits réels concernant la répartition des droits pour les oeuvres de courte durée ! Erreur de la part d'Uradex ? Ce qui est étonnant vu que tous ces droits ont pourtant "normalement" été versés et suivant une clé de répartition bien précise et non pas de manière aléatoire ou à la "tête du client", du moins on l'espère. Donc en gros, on nous dit : "vous avez trop perçu, donc vous ne toucherez plus pendant un petit temps, le temps qu'on puisse payer tout le monde !". On peut se poser la question : "A qui la faute ?" Ceux ou celles qui ont soit disant trop perçu ont pourtant payé leurs impôts sur l'entière des sommes perçues, et ce, avant cette loi avantageuse et récente dont nous parlons plus haut !

Il faut bien avouer que la plupart des artistes n'y comprennent plus rien et laissent faire dans la "nébuleuse", quitte à ne plus toucher quoi que ce soit ... Certains ayant carrément laissé tombé les bras (et donc les droits) depuis belle lurette ! Trop compliqué, trop lourd, trop lent administrativement et trop difficile d'obtenir la transparence au niveau du suivi des dossiers de chacun ... sauf, parfois, après une dizaine de coups de fil, quelques e-mails et courriers auxquels on daigne bien vouloir vous répondre.

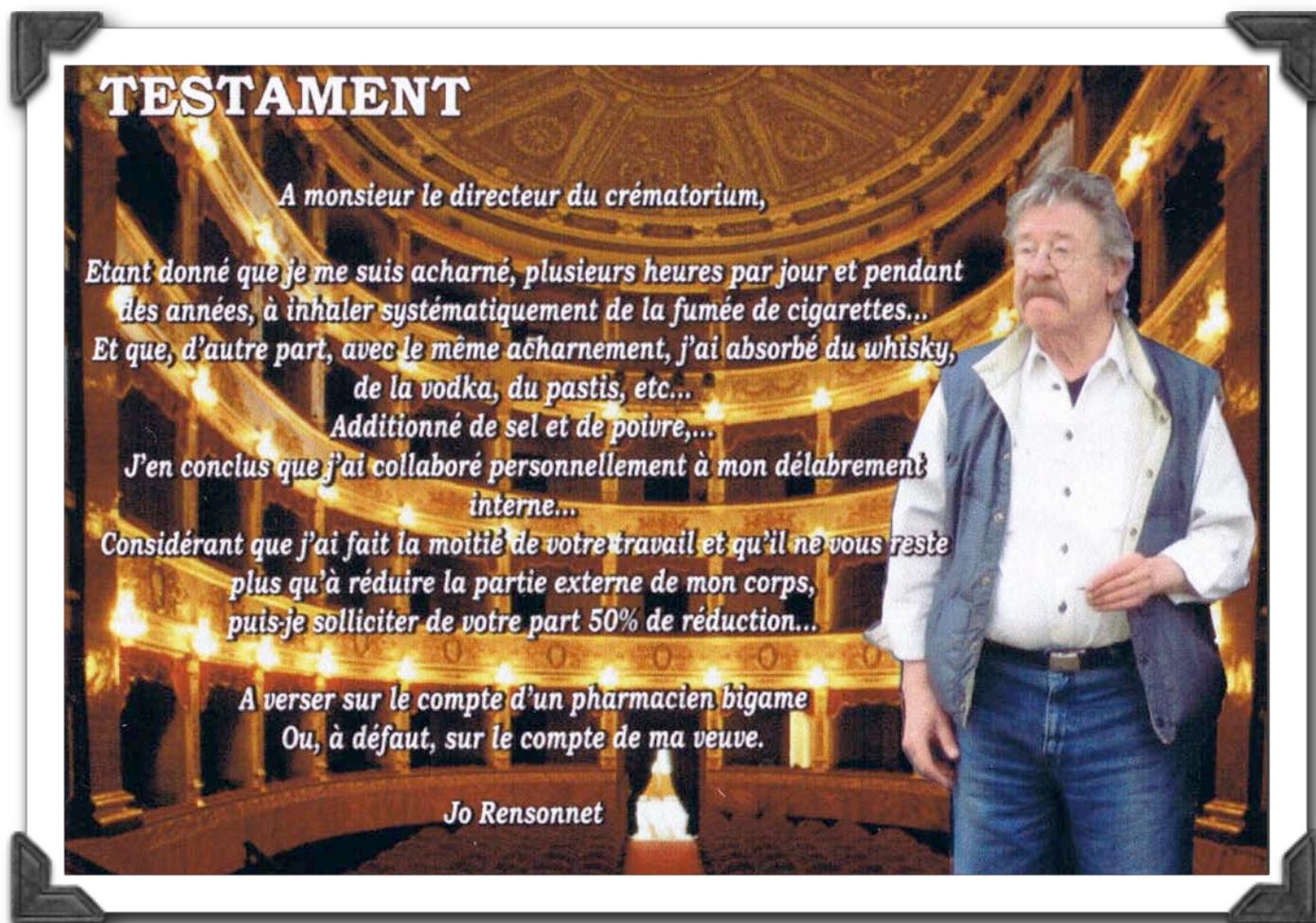
Pour celles et ceux qui ont le courage : <http://www.uradex.be>

Le testament de Jo Rensonnet

Jo Rensonnet nous a quittés le vendredi 27 mars 2009.

Pour cet acteur qui avait joué les grands classiques comme le « Georges Dandin » de Molière, mais aussi des œuvres contemporaines (il avait remporté l'Eve du théâtre en 1969 pour son rôle dans « Un jour de la mort de la petite plante »), le rire était essentiel.

Il faisait toujours preuve d'un humour très personnel. Aussi, à la sortie du crématorium, un souvenir sous forme de testament fut distribué à ses nombreux amis tous très émus, preuve ultime d'un esprit de dérision qui l'avait rendu attachant à travers sa brillante carrière.



Souvenir de ... Jacqueline Robert

Soprano, divette d'opérette belge
(21 septembre 1932 - 18 janvier 2009)

par Claude-Pascal Perna

Jacqueline Robert : « Faire toujours mieux ... »

Dans le bulletin de mars, la récente disparition de Jacqueline Robert était brièvement évoquée.

Avec cette belle et élégante artiste, c'est certainement l'une des pages les plus marquantes de l'opérette qui tire sa dernière révérence. Jacqueline Duhaut, née à Marcinelle, obtiendra ses prix au Conservatoire de Charleroi (1956) : son cursus musical complet fera d'elle une brillante musicienne. Optant pour le prénom de son époux, Robert (Robert Mathieu), en guise de patronyme, elle s'orientera vers le chant classique (études avec le soprano Christiane Gruselle.) Elle obtiendra ainsi son diplôme supérieur (chant) auprès des Conservatoires

de Mons, puis de Bruxelles. C'est alors que sa carrière prendra son envol avec Sylvabelle (L'Auberge du Cheval blanc, au Théâtre Royal de Gand, toujours en 1956.) Elle se poursuivra à Bruxelles (Théâtre de l'Alhambra, dans Marie, Les Mousquetaires au couvent), puis à Mons, Charleroi, Liège, Namur, Tournai, Verviers. Elle défendra alors avec brio l'opérette française, hongroise, puis viennoise, avec égal succès. Un bref aperçu de son répertoire nous permet d'apprécier sa versatilité artistique : La Belle Hélène, Monsieur Beaucaire, Princesse Czárdas, Comtesse Maritza, Rêve de valse, Chanson gitane, Le Comte du Luxembourg, Valses de Vienne, Frasquita, Le Pays du sourire, La Veuve joyeuse, Andalousie, La Belle de Cadix, La Route fleurie, Le Chanteur de Mexico, Viva Mexico !, etc.

Grâce à sa formation musicale complète, Jacqueline Robert accordera une place non négligeable au répertoire classique, qu'elle se plaira à interpréter au récital. C'est ainsi qu'en 1957, alors rattachée au Théâtre Royal de Gand, elle se rendra au Congo avec une partie de la troupe du théâtre et des solistes du Théâtre Royal de la Monnaie. En



Jacqueline Robert et Luis Mariano, La Belle de Cadix

Palais des Beaux-Arts, Charleroi, 1966.

qualité de seconde chanteuse, elle abordera deux œuvres de compositeurs situées aux antipodes de la composition lyrique : Le Barbier de Séville et Le Consul.

Jacqueline Robert paraîtra régulièrement sur les scènes françaises dans des œuvres de son répertoire, aux côtés des meilleurs interprètes de son époque (Luis Mariano, Willy Clément, André Dassary, Rudy Hirigoyen, André Jobin, Henry Legay, Jean Sauvenier, etc.) Egalement, elle incarnera Poussette dans Manon, aux côtés de Victoria de los Angeles et de Franco Bonisoli, au Teatro del Liceo de Barcelone, une prestigieuse occasion pour la belle artiste de Marcinelle !

Le rôle de mentor que jouera son époux (qui fut directeur artistique de l'opérette au Palais des Beaux Arts de Charleroi) sera déterminant pour la carrière de l'artiste. Grâce à son acuité artistique, à son don naturel de la mise en scène et à son amour du théâtre, Robert Mathieu incarnera mieux que quiconque le rôle de conseiller artistique de la brillante divette.

Ses caractérisations seront éloignées de l'académisme quelque peu figé qui frappera parfois ses collègues : sa rayonnante présence, son naturel de la scène, ses somptueuses toilettes, son sens inné de la caractérisation en feront une actrice chantante de tout premier plan. Ces qualités feront de Jacqueline Robert une artiste accomplie dans un genre musical, l'opérette, que d'aucuns taxeront de secondaire ou de mineur. Elle saura ainsi insuffler à ses personnages une dynamique et une aura toutes particulières.

L'enseignement, le perfectionnement et le souci de franchise artistique conduiront l'artiste vers l'enseignement, dès les années 1970, alors qu'elle était en pleine carrière. Elle n'aura cessé d'inculquer ses préceptes et ses vastes connaissances à ses élèves (Charleroi, Marchienne-au-Pont, Bruxelles.)

Au terme d'une carrière de quelque 30 années, Jacqueline Robert quittera définitivement le métier. En refermant ainsi la porte sur la passion qui l'avait si puissamment investie, elle s'éloignera progressivement du monde féérique et enchanteur dans lequel elle avait brillé. En emportant avec elle une constellation de souvenirs radieux, elle rejoint ainsi les étoiles qui l'auront tant aimée et admirée.

Claude-Pascal Perna



Ca finira bien par durer ! (la suite...)

par Stéphane Ledune

Le douze mai dernier, je découvre (à nouveau) dans ma messagerie un courriel provenant d'une agence de casting. On recherche (encore) des profils masculins et féminins - pour un photo-shoot cette fois ! - pour l'opérateur téléphonique BASE : "une femme francophone qui a beaucoup de travail et qui téléphone souvent"... (ce n'est pas pour moi !...) et "un homme cadre ou entrepreneur, profil business..."

(OK ! Je ne porte pas souvent le costard, mais ceux qui m'ont déjà croisé aux mariages ou aux enterrements ont pu constater que "ça déchire !")

La journée de tournage est payée 240 € plus 240 € de droits pour deux ans de diffusion (!...), 240 € pour les années suivantes... (On peut rêver !...) Casting sur photos !

Je sais ! C'est pas lourd, mais je ne travaille pas pour l'instant. Puis ce n'est pas moral de refuser un job par ces temps de vaches maigres... Et au pire, cela me fera un justificatif de réponse à une offre de travail lors de mon prochain contrôle ONEM...

Le shoot aura lieu cette après-midi ou le quatorze mai à Bruxelles...
Je suis libre, YOUPIE !

Mais c'est écrit en rouge, et il convient également de le lire :
"IL EST IMPERATIF QUE VOUS SOYEZ CLIENT BASE !!!"

Ca recommence !

Echaudé par l'expérience du courrier précédent (voir "Ca finira bien par durer !" dans le bulletin de mars) , je réponds : "Bonjour, je suis disponible pour le shoot. Je suis client Proximus mais je souhaite néanmoins participer au casting. Si un quelconque texte légal s'oppose à ma candidature parce que je ne suis pas client BASE, merci de me le transmettre. Bien cordialement... etc... etc..."

Vingt-quatre heures plus tard, on me répond par un mail laconique : "Il s'agit d'un témoignage et BASE ne veut pas de campagnes mensongères." - Fin de citation !

Freedom of speech !

Un témoignage ? "A testimonial" ?...

Franchement, vous y croyez, vous, à ces "témoignages" qui nous vantent les mérites du nouveau Silk-Epil ou les propriétés ébouriffantes de Vanish Oxy-Action sur les taches, et tout ça entre la poire et le dessert ?... Moi pas ! Des carabistouilles, c'est mon métier d'en raconter...

Mon profil, malgré que je ne sois pas BASE, aura-t-il été transmis aux décideurs ? j'en doute... De toute façon, ils pourront toujours dire que ma bouille ne leur convenait pas !...

Et puis, une autre pensée me turlupine ! Pourquoi diable spécifie-t-on dans le profil : une dame francophone pour une séance de photos ?...

Quelques jours plus tard, sur mon écran de télé, lors de la pause pub, je découvre comme toute la Communauté française de notre beau pays, une dame qui témoigne de l'efficacité de son abonnement BASE puis, par ailleurs, un jeune homme - un danseur très visiblement - qui est vraiment super-content de son forfait... La campagne de pub photo se serait-elle muée en campagne télé ? Je n'en sais rien ! mais c'est quand même troublant... Si c'est le cas j'espère que les cachets auront suivi à la hausse...

Sachez également que je me suis fendu de deux coups de fil et de deux mails à Actiris. Il existe - paraît-il - une cellule où vous pouvez dénoncer la discrimination à l'embauche... Si cela continue, ne pas être BASE sera pire qu'être black en '76 dans les townships de Soweto... Je sais aussi que se ne sont que des jobs ponctuels de un ou deux jours, pour une ou deux personnes et que, conséquemment, le "trauma social" est très très limité !... Mais j'ai voulu connaître leur avis !...

On n'a jamais décroché et mes mails sont restés sans réponse ! (02 505 78 78 - infodiscrimination@actiris.be)

Mes chers amis, rassurons-nous quant à la pérennité de notre profession : il paraîtrait que la Loterie Nationale recherche des faux gagnants pour les gros lots du Lotto... Les vrais gagnants, eux, ne sont jamais assez "bling-bling" ! Je vous tiendrai informés de la date et du lieu du casting !...

Je re-soumets donc cet épiphénomène professionnel à votre sagacité et, comme dans ma bafouille précédente, où je vous suggérais de joindre votre liste de course à votre CV, je voudrais profiter de la présente pour signaler à mes futurs employeurs potentiels dans le domaine de la pub, que je viens de changer d'opérateur téléphonique il y quelques jours à peine. (Véridique !...)

Oui ! j'ai osé lâcher l'opérateur historique Proximus !...

Je suis à présent chez... Mobistar !

Bonjour chez vous !

Stéphane Ledune

Dons, archives et documentation

Chers Membres,

Nous tenons à vous rappeler que notre activité en la matière continue.

Nous sommes toujours à la recherche de dons : photographies dédicacées et de scène – correspondance artistique/théâtrale – programmes et affiches – coupures de presse – albums de photographies et tout autre document se rapportant à votre carrière.

L'Union des Artistes du Spectacle saura les préserver et les valoriser.

Veuillez prendre contact **dès le mois d'août** avec Madame Carpriau à l'Union des Artistes du Spectacle (lundi – mardi – jeudi) de 10h à 14 h – 02/513.57.80 ou en dehors de ces horaires au 02/230.46.14.

Anne Carpriau,

Administratrice et membre de la Sibmas.



Entretien avec Armand Delcampe

Interview réalisée par Nadine Pochez, le 25 Mai 2009 - Comedien.be

C'est un plaisir de vous avoir comme invité ce mois-ci pour fêter avec vous la sortie d'un ouvrage magnifique de 215 pages richement illustrées et bourrées de souvenirs, témoignages et anecdotes : ATELIER THÉÂTRE JEAN VILAR La Passion a 40 Ans³. C'est un merveilleux cadeau pour votre public et c'est aussi un hommage où l'homme orgueilleux que vous prétendez être s'efface derrière tous ces maîtres qui ont participé à l'édification de votre "Atelier"... En le lisant j'ai ressenti la fidélité de votre amitié et votre gratitude envers eux tous... et bien entendu envers Jean Vilar !

Comment l'avez-vous rencontré ?

A.D.: J'ai d'abord vu Vilar jouer avec sa troupe du [Théâtre National Populaire \(TNP\)](#) ... et ce fut une « révélation »... Un spectacle, quand il touche au plus profond, peut transformer la vie d'un jeune homme.

Est-ce le fait d'une naissance modeste qui vous a rapprochés ?

A.D.: Nous sommes tous deux d'origine modeste... cela crée des liens. Je crois que cela nous a incités à apporter quelque chose aux gens à qui on n'a jamais rien donné... Ni à eux, ni à leurs enfants... Travailler pour les gens humbles est, à la fois, un grand devoir et un grand honneur.

Parmi maints éléments très intéressants – entre autres sur l'enseignement du théâtre en Belgique – trouvés dans l'interview faite par le Prof. Luc Van Kerchove, vous dites que la révolution de mai 68 a tué Jean Vilar. Vous le répétez dans votre livre. À quoi servent les révolutions ?

A.D.: Mai 68 a effectivement tué Vilar. « Vilar-Béjart-Salazar » m'est resté en travers de la gorge et a atteint Vilar en plein cœur. Quelle injustice ! Quelle imbécillité ! Mai 68 n'est PAS une révolution ! La classe ouvrière y a récolté des hausses salariales mais n'y a pas réellement participé. La révolte étudiante, si elle a apporté quelque chose dans les rapports d'autorité qui caractérisaient l'époque, n'a strictement RIEN rapporté au niveau artistique... Les « psycho-sociologues » qui manipulaient les foules à Avignon ou à la Sorbonne... sont assez vite passés du « col Mao » au Rotary-Club ! Ils n'avaient rien à apprendre au citoyen exemplaire et responsable qu'était Jean Vilar. Sa vie et son œuvre en témoignent...

Son œuvre, vous la connaissez d'autant mieux que vous avez rassemblé ses écrits en 2 livres parus chez Gallimard, avec une présentation et des notes de votre plume !⁴ Et puis, lorsque Jean Vilar meurt en 1971, vous reprenez – avec son fidèle collaborateur Paul Puaux – la direction du Festival d'Avignon-Jean Vilar pendant 8 ans, jusqu'en 1979, qui est un tournant : le Festival s'appellera désormais simplement Festival d'Avignon, c'est aussi l'ouverture de la Maison Jean Vilar. On comprend dès lors que L'ATELIER THÉÂTRAL que vous avez fondé il y a 40 ans à Louvain-Leuven devient 10 ans plus tard L'ATELIER THÉÂTRAL JEAN VILAR (1979).

Comment avez-vous fait durant toute votre carrière pour cumuler tant de fonctions, Comment organisez-vous votre temps, à quoi carburez-vous ?

³ chez Luc Pire – 45 € en librairie, mais seulement 28 € pour qui s'abonne à la saison 2009-2010 de l'Atelier Théâtre Jean Vilar ! Qu'on se le dise...

⁴ Memento et Le Théâtre – Service Public

A.D.: Comme je ne suis ni cycliste, ni tennisman, c'est sans cocaïne ! Je tiens grâce à la puissance du raisonnement !

La seule chose que vous n'ayez pas encore faite à ma connaissance, c'est écrire une pièce de théâtre ...

A.D.: Ah oui en effet. C'est très difficile. Oui j'en ai envie, mais je le répète, c'est très difficile d'écrire une pièce. J'en ai monté de très grandes... et je ne voudrais pas être ridicule.

Quels sont les rapports entre Théâtre et Politique ?

A.D.: Les rapports du Théâtre et de la politique sont complexes... Faites-nous d'abord une Société correcte et digne et nous pourrons vous faire alors un Théâtre correct et digne qui lui sera adapté et qui la servira... Comment le Théâtre pourrait-il - à lui seul - opérer un changement radical du « mal de vivre social et politique » actuel ? ... Et surtout auprès des jeunes laissés pour compte ? Pas facile de faire « un beau théâtre » à l'adresse de gens sans travail, pauvres, vivant dans des clapiers pour lapins... Mais nous sommes avec eux et ne devons jamais cesser, de penser à eux, et de nous adresser à eux ! « Le plus beau pour le plus grand nombre », voilà la contradiction nécessaire et impossible. La beauté et l'humanité ne peuvent à elles seules sauver l'être humain... mais elles l'aident à vivre... D'où la fonction du rire revendiquée par Brecht : "L'humour est la dialectique des esclaves tant qu'ils doivent se contenter de rire, la haine au ventre."

Comment votre théâtre va-t-il à la rencontre de ces gens pauvres ? Par quels moyens ?

A.D.: Je viens de répondre à cette question ; en faisant du théâtre civique. Mais encore une fois, ce n'est pas le rôle du Théâtre de fournir des logements sociaux...

(J'insiste. Manifestement A.D. – par modestie sans doute – répond de mauvaise grâce et puis s'emporte ...)

A.D.: ... j'ai 25.000 jeunes chaque année, dont la plupart ont des parents qui ne vont pas au théâtre. Je vais dans les établissements, dans les écoles techniques et professionnelles, dans les internats ...

C'est intéressant de le dire (pour l'exemple...)

A.D.: Dis-le si tu veux, mais je ne veux pas faire commerce de cela. Je répète qu'il faut s'intéresser aux pauvres mais ce n'est pas au Théâtre à réformer la Société. Ce sont des escrocs qui racontent cela. Et je suis le seul mec de théâtre à avoir été dans les cours de ferme du Brabant Wallon avec mon camarade Armand Gatti, écrire des pièces sur les paysannes et les paysans en direct. C'est évidemment justice qu'on me demande cela à moi qui ai travaillé avec ATD-Quart Monde... Vous ne posez pas ces questions aux autres directeurs de théâtre...

Hier le Standard a gagné le championnat de foot : 15 millions d'euros... Ce n'est pas la crise pour tout le monde.

A.D.: Qu'est-ce que tu veux qu'un homme de théâtre te réponde sur les réformes nécessaires et la pourriture dans le sport ? Ce que je peux te dire, c'est que je suis partisan de subventionner les structures ADEPS, d'engager des jeunes dans les Sports et la Culture, de faire des Ateliers de Théâtre, des Cours de Langues, de faire de l'Apprentissage Professionnel et de leur permettre de s'entraîner avec des stages sportifs... On ne va pas parler de la pourriture du capitalisme... Allez ne m'excitez pas avec des questions comme cela. C'est des questions érotiques que tu me poses là ???

Tout au long de votre livre, transparait votre engagement politique. A-t-il évolué et si oui comment ?

A.D.: J'ai été communiste pendant des années et j'ai eu tort. Maintenant je suis un socialiste convaincu car je crois aux valeurs sociales. Mais ÇA c'est ma vie privée. Ce n'est pas mon théâtre ...

Maintenant on va pouvoir voter Delcampe aux prochaines élections en Brabant Wallon. Pourquoi vous retrouvez-vous sur les listes PS, justement au moment où ce parti semble aller si mal. Qu'attendez-vous de cette démarche de votre part ?

A.D.: Celui qui dit « "Il n'y a pas de gauche, il n'y a pas de droite" ; n'hésitez pas à le reconnaître, il est toujours de droite » disait, il y a un siècle déjà, le philosophe Alain. Je crois aux valeurs partagées. Les gens ont besoin de PROTECTION, de SÉCURITÉ SOCIALE, de SERVICES PUBLICS... et non de réductions d'impôts pour les plus riches. La crise provoquée par les riches ne doit pas être payée par les pauvres. C'est dégueulasse ! À bas la Bourse et les bandits spéculateurs ! « En prison pour médiocrité ! » disait Montherlant. Et j'ajoute : « pour rapacité ! »

Vous avez prouvé que vous pouviez parfaitement gérer un théâtre, si vous étiez Ministre de la Culture, quels sont les réformes que vous apporteriez ? Faut-il tout revoir de A à Z ?

A.D.: Ministre de la Culture ? Éloignez de moi ce fléau ! Mais il faut tout réinventer ! Et exiger que les artistes travaillent POUR les gens. La subvention est destinée aux gens. Les artistes du spectacle travaillent ICI et MAIN-TENANT ! Je déteste les interprètes prétentieux qui ont toujours l'air de parler pour dans un siècle à défaut de convaincre et de toucher leurs contemporains...

En 1969, vous avez créé le Centre d'Études Théâtrales (CET) Pendant 15 ans, vous avez dirigé la section "Théâtre" à l'IAD, et par ailleurs vous trouvez qu'il y a trop d'Écoles de Théâtre et surtout trop de diplômés chaque année pour la grandeur de ce pays, voire de cette région francophone. N'y a-t-il pas là, une contradiction ?

A.D.: Trop d'élèves ! Trop peu d'emplois ! Trop peu de travail artistique à l'adresse des jeunes et AVEC EUX dans l'enseignement et À TOUS LES NIVEAUX ! De la maternelle à l'université ! Vite un GRAND SERVICE PUBLIC de formation d' ACTEURS DE SERVICE PUBLIC aptes à travailler pour les gens et avec eux.

L'autre jour, assise à une terrasse, j'entendais à la table voisine des étudiants qui se demandaient s'ils ne deviendraient pas franc-maçons pour trouver du travail dans les théâtres. Renseignements pris par ailleurs, il semblerait en effet que cette rumeur circule. Mais peut-être est-ce là de la jalousie ou du dépit de la part de ceux qui n'en font pas partie ???

A.D.: Je ne connais aucun acteur qui travaille parce qu'il est franc-maçon ...Mais je songerai désormais à leur poser la question... J'en ai peut-être engagé des milliers sans le savoir... Qui sait ?

À votre avis, ce genre de fraternité existerait-il chez les cathos, ou tout autre groupe social ?

A.D.: La même chose pour les cathos ou les trotskystes... Mais je connais des tas de « postes à pistons »... Je n'en ai pas rencontré un seul dans le théâtre !

J'ai aussi lu qu'au questionnaire de Proust vous avez répondu que votre principal trait de caractère est l'orgueil, votre principal défaut est l'intolérance. Quelle serait votre principale qualité ?

A.D.: Ma seule qualité ? TENTER DE FAIRE CE QUE JE PEUX – du moins, je l'espère – avec OBSTINATION !

Seriez-vous d'accord qu'il vaut mieux avoir mauvais caractère que pas de caractère du tout ?⁵

A.D.: Il faut DU caractère ! Bon et mauvais. Alternier !

Avec cet orgueil que vous proclamez avoir, avez-vous le sentiment de toujours bien faire la différence entre l'admiration sincère et la flagornerie ?

⁵ "On lui prête mauvais caractère, Armand Delcampe ne s'en défend pas, il en joue..." (cité par Jacques Franck)

A.D.: Les gens qui lèchent le cul ? À fuir comme la grippe mexicaine. S'entourer de gens qui vous disent : non ! Et qui... argumentent bien sûr !

Êtes-vous affecté par les dires ou les écrits de vos détracteurs ? Comment gérer-vous cela ?

A.D.: Dans le théâtre belge, on mesure la valeur d'un « patron » au nombre de ses ennemis !

...

Peut-on dire avec un clin d'oeil que vous êtes un gros sujet ? Impossible d'en faire le tour en ces quelques lignes... Aussi me plais-je à rappeler que vous êtes non seulement le directeur-fondateur de l'Atelier Théâtre Jean Vilar mais aussi co-directeur du Festival de Théâtre de Spa qui – pour ses 50 ans d'existence – nous offrira une superbe programmation du 12 au 22 août 2009.

Et pour ceux qui rateraient cela, qu'ils sachent qu'une partie des spectacles seront repris au cours de la saison 2009-2010 à Louvain-La-Neuve à l'Atelier-Théâtre Jean Vilar ou au Blocry (0800/25.325)... et parfois ailleurs.

Je vais vous quitter ici en disant à nos lecteurs que votre livre est un "monument" à visiter. Qu'il m'a appris énormément de choses, que j'y ai pris beaucoup de plaisir, qu'il m'a donné l'occasion de mieux vous connaître et de peut-être vous comprendre.

Merci d'exister Armand. Merci pour le Théâtre Belge et pour le public dont je fais partie.

Interview Nadine Pochez 25 Mai 2009

Dorénavant, dans chaque bulletin, nous publierons en version papier une interview ou une rencontre d'artiste mise en ligne par Comedien.be



Naissance de Anastassia

*Sveltana et Georgi Ivanov vous annoncent la venue de leur petite Anastassia le 31 mars 2009.
Nos meilleurs vœux à ce nouveau poupon !*



Mariage Liliane Bertrand Christophe De Mesmaeker

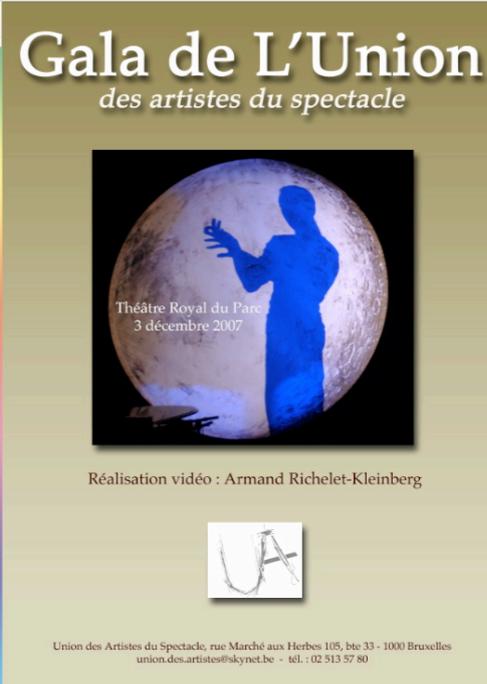
*Voici l'heureuse image d'un nouveau couple.
Notre charmante Liliane Bertrand, artiste lyrique et
Christophe De Mesmaeker se sont mariés le 4 avril der-
nier.
Nous leur souhaitons de très belles et nombreuses années
de bonheur !*

DVD du Gala de l'Union 2007 & CD du Concours d'une oeuvre lyrique 2007

Le DVD du Gala de l'Union du 3 décembre est toujours en vente !

Vous pouvez soit venir le chercher en nos locaux ou encore mieux, le réserver directement par fax (02 513 57 80) ou par mail (union.des.artistes@skynet.be). Nous vous le ferons parvenir par envoi postal

**Prix : 12€
+2€ de frais
d'envoi**



Gala de L'Union
des artistes du spectacle

Théâtre Royal du Parc
3 décembre 2007

Réalisation vidéo : Armand Richelet-Kleinberg

Union des Artistes du Spectacle, rue Marché aux Herbes 105, bte 33 - 1000 Bruxelles
union.des.artistes@skynet.be - tél. : 02 513 57 80

L'équipe technique et administrative :
Secrétariat, location, billetterie : Françoise Bousez, Anne Carpriau
Administration : Le bureau de l'Union
Gestion de salle, intendance : Jacques Monseu, Anne Carpriau
Attaché de presse : Marc Danval
Relations publiques : Pierre Dherte, Jacques Monseu
Caption vidéo : Armand Richelet-Kleinberg, Belinda Leduc
Production (vidéo) : ASBL Spectacles Charles Kleinberg
Equipe technique (Parc) : Serge Daems (directeur technique)
David Lempereur (régisseur son)
Marc Emmanne (régisseur lumière)
Zouheir (régisseur plateau)
Geneviève Labore (régisseur loges)
Equipe technique (Union) : Benoit Joveneau (régie générale)
Jean-Henri Compère (régie plateau)
Jean-Gilles Louvin (régie micros)
Jean-Michel Vovk (régie poursuite)
Photographe : Danièle Pierre
Programmation artistique :
Pierre Dherte, Jean-Henri Compère,
Pierre Johnen, Charles Kleinberg, Jacques Monseu
Conduite générale du spectacle et présentation : Pierre Dherte

Les artistes et participants :
Cindy Besson, les danseurs du Show Brasil, France Brel, Jacques Cappellet,
Bernard Cogniaux, Jack Cooper, Marc Danval, Benoît de Leu,
Eric De Staercke, Perrine Deles, Pierre Dherte, Eric Drabs,
Aude Drossaert, Florine Elslande, José Géral, Philippe Geluck,
Paul Gérimon, Mathieu Ha, Serge Hutry, Jeanmi,
Charles Kleinberg, Marie-Paule Kumps, Colette Lefebvre,
Nicolas Mispelare, Jacques Monseu, Mathieu Moreau,
Othman Moumene, Jean-Pierre Moemaers,
Hugues Navez, Naima Ostrowski,
Paul Pasquier, Sébastien Romignon,
Claude Semal

L'Union des Artistes du Spectacle remercie :
Yves Laree et Colette Lefebvre, directeur et directrice adjointe,
LE THEATRE ROYAL DU PARC,
l'ensemble de son équipe technique, "Les Amis du Théâtre du Parc",
SMART a.s.b.l. association professionnelle d'artistes,
Les Imprimeries ADAM-DEMORTIER,
La COCOFF Commission Communautaire Française, service culturel,
Daniel Verhoef, le restaurant "chez Stans" et "Show Brasil",
L'ensemble des "petites mains" de l'Union,
L'ensemble des bénévoles de l'Union (membres ou ... pas encore !)

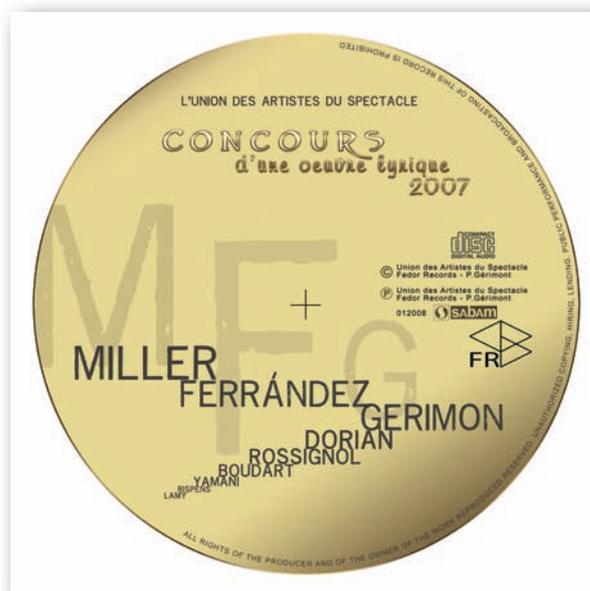
Gala de l'Union des Artistes du Spectacle 2007

**Le CD du Concours d'une oeuvre lyrique
2007 est également en vente pour nos
membres !**

Vous pouvez soit venir le chercher en nos locaux ou encore mieux, le réserver directement par fax (02 513 57 80) ou par mail (union.des.artistes@skynet.be)

Nous vous le ferons parvenir par envoi postal

Prix : 10€ +2€ de frais d'envoi



Programmation pour le Festival d'Avignon 2009



THÉÂTRE DES DOMS

Infos sur : <http://www.lesdoms.be>

L'équipe du Théâtre des Doms a le plaisir de vous informer de la programmation retenue à l'occasion du 63^e Festival d'Avignon, qui se déroulera du 8 au 28 juillet 2009 (relâche le 20).

Parmi une centaine de candidatures, nous avons retenu pour témoigner de la vitalité de la création artistique en Wallonie et à Bruxelles les 10 spectacles suivants :

1- MANTEAU LONG EN LAINE MARINE PORTÉ SUR UN PULL À ENCOLURE DÉTENDUE AVEC UN PANTALON PEAU DE PÊCHE ET DES CHAUSSURES POINTUES EN NUBUCK ROUGE.

DELGADO FUCHS

10h30 Du 10 au 26 juillet (relâches les 15 et 21)

Danse

Durée: 1h

Au Studio des Hivernales (4, Escaliers Sainte-Anne - en face des Doms)

Réservations: 04 90 82 33 12

Chaque été, le Théâtre des Doms et Les Hivernales (Centre de Développement chorégraphique Avignon-PACA) s'associent pour présenter une pièce chorégraphique. Cette année Pro Helvetia fait la troisième bonne fée pour défendre cette compagnie belgo-suisse.

Une production de l'Association Defu.

**2- LE DIABLE ABANDONNÉ
PREMIER ÉPISODE: LA MEUSE OBSCURE**

PATRICK CORILLON

11h Du 8 au 28 juillet (relâches le 20)

Théâtre pictural

Durée: 1h05

Une coproduction de l'asbl le corridor, du Théâtre de la Place (Liège) et du Granit - scène nationale (Belfort).

Avec Patrick Corillon (conception, écriture, scénographie et manipulations) et Dominique Roodthoof (jeu et aide à la mise en scène).

3- SANS AILES ET SANS RACINES

DE ET AVEC HAMADI ET SOUFIAN EL BOUBSI

13h30 Du 8 au 28 juillet (relâches le 20)

Théâtre
Durée: 50'

Une coproduction de La Charge du Rhinocéros, du Théâtre de Namur - Centre dramatique et du Théâtre de l'Ancre (Charleroi).
Avec le soutien de la Commission Communautaire française en Région Bruxelles-Capitale.

4- CHATROOM

DE ENDA WALSH

15h15 Du 8 au 28 juillet (relâches le 20)

Création en langue française
Traduction: Xavier Mailleux

Théâtre
Durée: 1h10

Une production du Théâtre de Poche.
Avec l'aide du Centre des arts scéniques et de la Commission Communautaire française en Région Bruxelles-Capitale.

Mise en scène: Sylvie de Braekeleer
Assistante à la mise en scène: Edwige Baily
Avec Adriana da Fonseca, Olivier Lenel, Cédric Lombard, Elsa Poisot, Deborah Rouach et Julien Vargas
Vidéo: Emmanuel Jaspers
Lumières: Xavier Lauwers
Scénographie: Olivier Wiame
Maquillages: Urteza Da Fonseca
Costumes: Carine Duarte
Décor sonore: Nicolas Stroïnovsky

5- FICELLES

DE ET PAR VALÉRIE JOYEUX ET VINCENT RAOULT

17h30 Du 8 au 28 juillet (relâches le 20)

Théâtre d'objets
En famille à partir de 3 ans
Durée: 45'

Une production du Foule théâtre.
Avec l'aide de la Communauté française de Belgique.

Mise en scène: Véronique Dumont
Ficelles: Valérie Joyeux et Vincent Raoult
Scénographie: Arnaud Van Hammée
Costumes et petits décors: Marie Kersten
Création lumière: François De Myttenaere
Décor sonore: Vincent Raoult

6- LA LÉGENDE MERVEILLEUSE DE GODEFROY DE BOUILLON

PAR LES ROYALES MARIONNETTES

19h30 Du 5 au 24 juillet (relâches les 13 et 20)

A VILLENEUVE EN SCENE

Pour la première fois une compagnie de théâtre itinérant présentée avec et à Villeneuve en Scène
Infos et réservations: 04 90 26 07 40

Théâtre
Durée: 1h00

Une production des Royales Marionnettes.

Avec le soutien de la Communauté Française de Belgique, secteur des arts forains, de rue et de cirque, du Service de la culture de la Province du Brabant Wallon et de la Sabam.

Avec Mélanie Delva et Didier Balsaux

Mise en scène: Bernard Massuir

Musique originale: Bernard Massuir

Scénographie: Evelyne de Behr et Jean Louyest

Costumes: Anne Bariaux

Marionnettes: Didier Balsaux avec l'aide de Jean Louyest, Jean Panza, Chris Geris et Claire Willot

Auteurs: Didier Balsaux et Bernard Massuir avec la collaboration de Vincent Zabus

Création lumières: Manu Maffei

7- HAMELIN

DE JUAN MAYORGA

TRADUCTION: YVES LEBEAU

20h Du 8 au 28 juillet (relâches le 20)

La traduction de Hamelin a été réalisée dans le cadre de l'Atelier Européen de la Traduction / Scène Nationale d'Orléans, avec le concours de l'Union Européenne – Commission Education et Culture.

Théâtre
Durée: 1h35

Une production du Rideau de Bruxelles.

Avec le soutien du Fonds d'Acteurs de la Commission Communautaire française en Région Bruxelles-Capitale et le Centre des Arts scéniques.

Mise en scène: Christophe Sermet (artiste associé au Rideau)

Avec Vanessa Compagnucci, Serge Demoulin, Francesco Italiano, Sophie Jaskulski, Thierry Lefèvre, Gaetan Lejeune et Fabrice Rodriguez

Texte français: Yves Lebeau

Scénographie, costumes & lumières: Saskia Louwaard et Katrijn Baeten

Assistant à la mise en scène: Jérôme Nayer

Régie générale: Marcel Derwael

Régie plateau: Marion Benhammou

Habilleuse: Carine Duarte

8- CAUSERIE SUR LE LEMMING

DE FRANÇOIS-MICHEL VAN DER REST ET ELISABETH ANCION

21h30 Du 8 au 28 juillet (relâches le 20)

Théâtre
Dans le salon
Durée: 1h15

Une coproduction du Groupe ®, de la compagnie Transhumance et du Théâtre de la Place (Liège).
Avec l'aide de la Communauté française Wallonie – Bruxelles, Service Théâtre.

Interprétation: François-Michel van der Rest
Mise en scène: Elisabeth Ancion
Scénographie: Jean Van Geebergen
Régie: Marcel Maus
Lumière: Laurent Kaye
Musique: Muriel Héron
Enregistrement: Grégory Beaufays

9- L'HÉROÏSME AUX TEMPS DE LA GRIPPE AVIAIRE

DE THOMAS GUNZIG

22h Du 8 au 28 juillet (relâches le 20)

Théâtre
Durée: 1h15

Un spectacle de l'Atelier 210 en coproduction avec le Projet Cryotopsie.
Avec l'aide du Ministère de la Communauté Française - Service du Théâtre

Mise en scène: Alexandre Drouet
Interprétation: Itsik Elbaz
Lumières: Xavier Lauwers
Régie: Simon Borceux

10- SLIPS INSIDE

DE ET PAR BENOÎT DEVOS ET XAVIER BOUVIER - COMPAGNIE OKIDOK

22h15 Du 8 au 29 juillet (relâches les 9, 16, 19, 22 et 23)

ILE PIOT – MIDI PYRENEES FAIT SON CIRQUE

Coup de pouce Clown acrobatique

Les Doms co-produisent modestement la venue des Okidok sur l'île Piot dans le cadre de "Midi-Pyrénées fait son cirque". Cette opération, impulsée et soutenue par la Région Midi-Pyrénées, est organisée par Circuits, Le Lido et La Grainerie dans le cadre du festival Off d'Avignon.

Infos et réservations: 04 90 84 09 16
Durée: 1h

Une production de Okidok asbl et de la Maison de la Culture de Tournai.
Avec le soutien de la Communauté Française de Belgique, du Plôt, de Latitude 50 (Marchin), du Foyer Socio-Culturel d'Antoing et du Centre Culturel d'Ottignies.

Union des Artistes du Spectacle

Avantages offerts

Avantages offerts par l'Union des Artistes :

(Avantages accordés sur demande écrite aux membres affiliés depuis un an minimum et en règle de cotisation)

1. Allocation de naissance 186 € par enfant. Document à fournir: photocopie de l'acte de naissance. La demande doit parvenir à l'Union dans un délai maximum de 6 mois.

2. Allocation de décès 496 € en cas de décès d'un membre aux héritiers directs OU à la personne qui assume les frais de funérailles. Documents à fournir: photocopies (acte de décès et frais funéraires).

3. Allocations trimestrielles après un minimum de 20 ans de présence à l'Union:

- de 65 à 69 ans (95 €)
- à partir de 70 ans (115 €)

Document à fournir: photocopie de la carte d'identité. Dans tous les cas, indiquer le numéro de compte bancaire sur lequel la somme sera versée.

Partenariat avec Comedien.be !

- 1 année d'abonnement gratuit
- 50% pour les années suivantes !

Lire les conditions sur notre site ou sur www.comedien.be

Françoise Bouserez est présente en nos bureaux de la galerie Agora les lundis, mardis, et jeudis de 10 à 14 h. Vous pouvez aussi appeler le N° 02/513.57.80 durant les mêmes heures ou utiliser notre courriel : union.des.artistes@skynet.be. En dehors de cet horaire, un répondeur automatique enregistrera votre message ou votre fax..

Sous certaines conditions:

1. Intervention dans les frais de maladie, d'hospitalisation, de prothèse, ...
2. Prêts d'argent sans intérêt.
3. Conseils juridiques relatifs à la profession assurés par Maître Pierre Jeanray (première consultation gratuite, après approbation du conseil d'administration).
4. Dons en argent et aide dans les cas graves.

De plus :

1. La qualité de membre permet d'être repris dans le fichier Cinéma-TV que l'Union met en permanence à la disposition de tous les employeurs intéressés.
2. D'autre part, l'Union s'efforcera, dans la mesure du possible, de vous donner les renseignements ou d'orienter les recherches qui vous seraient nécessaires pour toute démarche utile à l'exercice de votre métier.
3. Depuis 2007, l'Union est agréée par le gouvernement de la Communauté française en tant qu'ORUA (Organisation Représentative d'Utilisateurs Agréée). Nos administrateurs assurent la défense morale de vos professions dans plusieurs instances officielles de décision et de concertation.